

Qualification aux fonctions de Maitresse/Maitre de conférences en section 61 (AGITSI)

Ludovic Macaire, élu Section CNU 61

Pour la section 61 : voir Notes aux candidat.e.s à la qualification sur

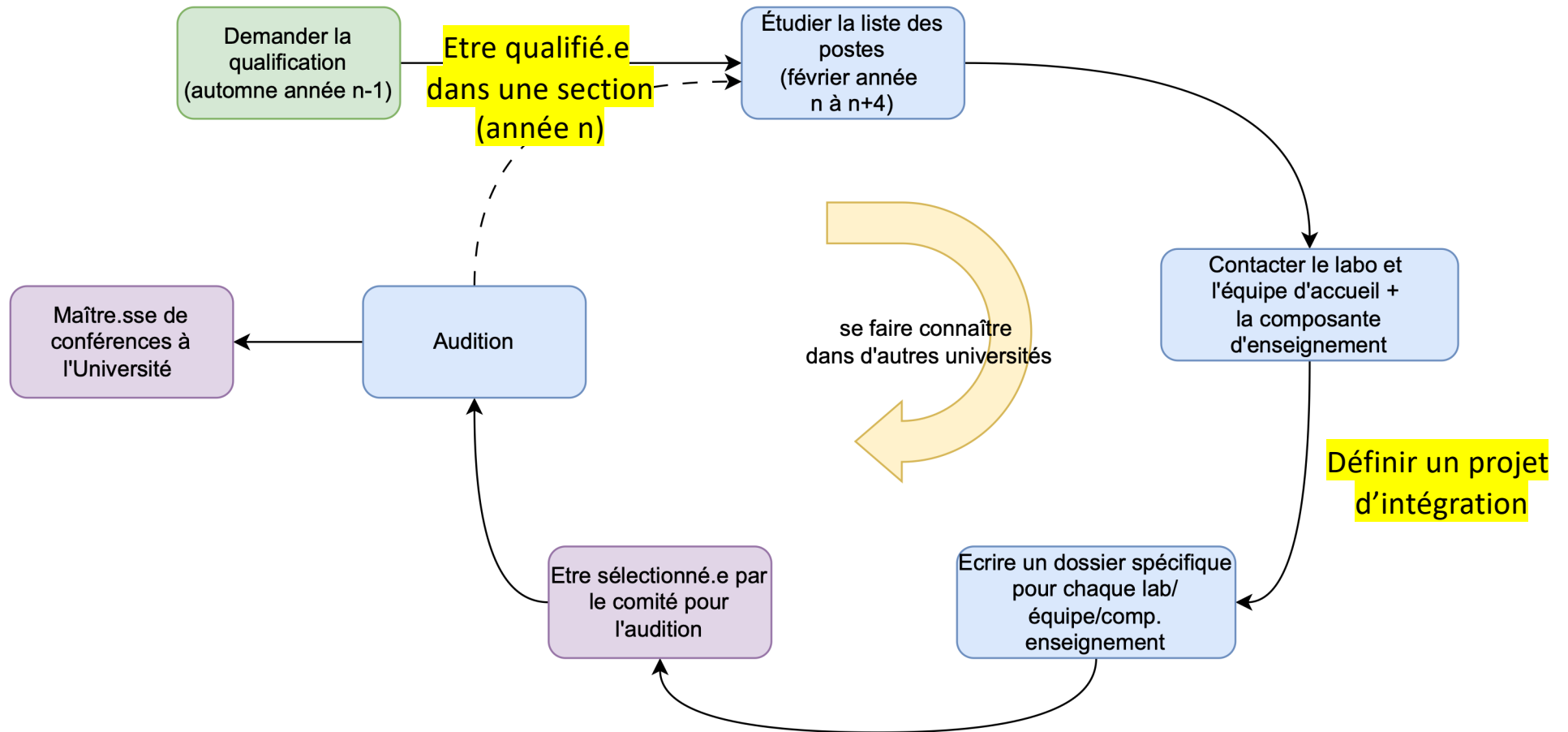
<https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/33/idNode/4243-4270>

Le statut d'enseignant.e-chercheur.e à l'université

- Les maîtres de conférences et professeurs des universités sont des fonctionnaires d'Etat
- Ministère de tutelle : Enseignement supérieur et Recherche
- « Statut particulier » des professeurs des universités et des maîtres de conférences régi par le décret n°84-431 du 6 juin 1984
- 3 principales missions :
 - Assurer les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 128 heures de cours ou 192 heures de travaux dirigés ou pratiques.
 - Participer activement au fonctionnement des instances de l'université (conseils, jurys, direction de départements).
 - Mener des activités de recherche.

NB : Ces slides sont très largement inspirés de ceux de Morgan Magnin, président de la section CNU 27,...

Processus de recrutement MCF



Le CNU : indépendance et caractère national de la fonction d'EC

- Le CNU = Instance nationale, dont l'existence et le fonctionnement sont régis par le décret n° 92-70 du 16 janvier 1992
- CNU = rôle central (mais remis en cause) dans la gestion des carrières des EC
 - Protection de l'indépendance des EC, notamment par rapport aux pouvoirs locaux
 - Garantie du statut de fonctionnaire d'Etat
- 52 sections regroupées en 11 groupes
 - groupe 9
 - sections 60 (mécanique), 61, 62 (génie des procédés) et 63 (génie électrique)
 - section 61 : Génie informatique, automatique et traitement du signal.

Le CNU

- Chaque section
 - 2/3 élu.e.s, 1/3 de nommé.e.s
 - 50% titulaires, 50% suppléant.e.s
 - élections tous les 4 ans

- Membres section 61 des Hauts de France à votre service
 - DJEMAI MOHAMED (1^{er} VP - UPHF Valenciennes -> Cergy)
 - MACAIRE LUDOVIC (U. Lille)
 - VANDERHAEGEN FREDERIC (UPHF Valenciennes)

 - EL AMRAOUI ADNEN (U. Artois Béthune)
 - ENJALBERT SIMON (UPHF Valenciennes)
 - MORBIDI FABIO (UPJV Amiens)

Les missions du CNU

- qualification aux fonctions de MCF
- qualification aux fonctions de PR
- attribution du contingent national des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT)
- attribution du contingent national des avancements de grade (aka promotions)
- suivi de carrière des enseignants-chercheurs
- avis sur les demandes de prime individuelle (aka RIPEC C3)
- avis sur les demandes de promotion interne (aka repyramidage)

Qualification CNU

- Objectif : garantir les minima de compétences sur les postes d'E/C du MESR (fonctionnaire d'état)
- Qualif MCF :
 - validité : 4 ans à compter du 31/12 de l'année de l'inscription sur la liste de qualification (par ex. de mars 2027 à décembre 2031)
 - nécessaire pour postuler sur les postes de MCF du MESR
 - n'est pas nécessaire pour postuler en tant que :
 - E/C contractuel (CDD ou CDI de droit public)
 - MCF ou PR relevant d'un autre ministère
 - chercheur ou ingénieur de recherche d'un EPST (Inria, CNRS...)

Comment se passe une session Qualif au CNU ?

- Soumission du dossier avant la date limite. Aucun contact avec le CNU après la date limite de dépôt du dossier
- Le dossier est examiné avant la session par 2 rapporteurs
- A la lecture du dossier, chaque rapporteur émet un **avis préalable** sur la candidature
- Les dossiers sont ensuite discutés en session par l'ensemble des membres présent.e.s
- Ces discussions ne peuvent se tenir que **sur la base des éléments du dossier**
- La section rend un avis sur la candidature (Favorable / Défavorable) à l'issue d'un vote

Comment se passe une session Qualif au CNU ?

- **Déontologie : règles de déport**
 - Les membres de la famille d'un.e candidat.e ne peuvent pas siéger
 - Le directeur/la directrice de thèse sort de la salle où se tient la session durant la discussion de la candidature de son/sa doctorant.e
 - Les membres du CNU appartenant au même établissement que le/la candidat.e ne peut pas prendre part aux discussions le/la concernant

Mesures individuelles	Hypothèses visées	Siège aux réunions	Elaboration des rapports	Participation aux discussions
	Affecté ou exerce ou a exercé des fonctions depuis moins de deux ans dans le même établissement que le candidat (1)	Oui	Non pour le candidat concerné	Non pour le candidat concerné

Calendrier 2026 qualification (2027 non disponible)

- Enregistrement de la candidature et dépôt du dossier en ligne :
 - À l'automne
 - Échéance : **Date limite unique de dépôt des pièces lundi 15 décembre 2025**
 - Attention : **délai obtention attestation soutenance thèse (manuscrit final déposé)**
 - voir avec votre école doctorale / université
- Résultats : fin février (2026 : *fin mars*)
- Calendrier des concours MCF
 - mars : dépôt des dossiers
 - avril-mai : auditions

Dossier Qualification – pièces demandées

- **Diplôme ou attestation de diplôme (attention aux dates limites)**
 - Joindre traduction si en langue étrangère
- CV / Rapport d'activités
 - Section 61 : sans limite
- Publications
 - Section 61 : max 3 pour MCF, 5 max pour PU
 - **Articles acceptés**
- PV et Rapport de soutenance
 - Signé par les membres du jury
 - Joindre traduction si en langue étrangère
- **Pré-rapports de soutenance des rapporteurs**
 - Obligatoirement signés



Contenu du CV / rapport d'activité

Un dossier de qualif bien fait correspond à du travail en moins ensuite pour les dossiers ATER et MCF !

I. CURRICULUM VITAE

- i. Identité
- ii. Formations
- iii. Activités professionnelles
- iv. Compétences informatiques
- v. Langues

II. ENSEIGNEMENTS

- i. Expériences d'enseignement
- ii. Modules enseignés
- iii. Activités d'encadrement

III. RECHERCHE

- i. Avant Doctorat
- ii. Pendant Doctorat (date début-fin)
- iii. Après doctorat
- iv. Liste de publications

IV. ANNEXES

- i. Attestation de réussite au doctorat
- ii. Pré-rapports de soutenance et rapport de soutenance signés
- iii. Attestation d'enseignement (avec avis si possible)

Pour la section 61 : voir Notes aux candidat.e.s à la qualification sur

<https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/33/idNode/4243-4270>

Enseignement

Pas que un cicle

Facultatif

Statut	Année	Établissement	Public	Niveau (L1...M2)	Matière	Volume horaire par année par groupe	Effectifs	Nature	Nb groupes
-	-	-	-	-	-	-	-	-	

(vacataire, ATER...)

(diplôme suivi par les apprenant·e·s)

(en heures équivalent TD assuré par le·a candidat·e)

(cours, TD, TP, projets...)

Ajouter un paragraphe par matière pour :

- Présenter le contenu du cours (éventuellement fournir un lien vers le cours, surtout si vous êtes auteur)
- Expliquer vos contributions et responsabilités
 - création de cours, sujets de TD/TP/projet/examen, amélioration des sujets...
- Fournir des attestations et avis des responsables de modules ou du directeur de département

Recommandations de la section 61

Un bon dossier type correspond à :

- une thèse obtenue en 36-39 mois, ayant conduit à un article (paru ou acceptation définitive) dans une revue internationale référencée JCR, reconnue comme relevant de la section 61 et de bon niveau, dont le candidat est contributeur principal (1er auteur) ;
- un volume cumulé de 96 HETD en face à face dans l'enseignement supérieur.

L'expérience d'enseignement doit être attestée par des documents (nomination, contrat de travail, ou attestation émanant de responsables de formation) qui doivent préciser

- le nombre d'heures effectuées, sauf (contrat de moniteur, contrat d'ATER, nomination comme PRAG,...) ;
- la nature des enseignements (CM, TD, TP, présentiel, distanciel, encadrements de projets, ...);
- le public concerné.

Les références de la production scientifique doivent être précises pour que les articles, conférences, ou autres publications puissent être retrouvés en interrogeant les bases de données bibliographiques courantes. L'acceptation d'un article non encore publié doit être attestée par le document d'acceptation reçu par le(a) candidat(e).

La liste de publications doit être **ordonnée** par type et par date dans chaque type. Pour chaque revue, préciser si elle est indexée JCR ou non.

Il est également demandé de préciser le **statut** et la **section CNU** ou **CNRS** d'appartenance des membres du **jury** de thèse (ou HDR).

Nom Prénom Statut : ATER, post doc...	Requalif : N/O âge : YY ans	Thèse : fin : MM/AA Durée: XX Mois
--	--	---

Labo(s)/Etablissement:	Thème :
-------------------------------	----------------

Revue JCR	NB JCR: XX/YY -	Pos	Année	Section	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> Automatica IEEE Trans 		1/3 1/4	2021 2022		

Conf. Int.	NB CI de haut niveau : XX/YY	Pos	Année	Section	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> CDC IROS Bla bla, 		1/2 1/2	2021 2022	oui Oui	TOP

Pédagogie : Nb total d'HETD : ???? **Responsabilités collectives**

HETD	CM/TD/TP	Discipline/Niveau (L1, ..M1, ..)	-
- TP, L1, 18h			
-			

Statistiques sur les qualifications – section 61

Maîtres de conférences							
Année	Candidats (A)		% femmes	Qualifiés (B)		% femmes	Ratio (B/A)
	Ensemble des sections	2020	8 387	46,3%	5 998	46,1%	71,5%
2021		8 195	45,5%	5 953	45,9%	72,6%	
2022		7 338	45,2%	5 342	45,2%	72,8%	
2023		7 235	46,6%	5 358	46,3%	74,1%	
2024		8 107	45,0%	6 171	45,2%	76,1%	
Sciences	2020	3 714	36,3%	2 905	35,6%	78,2%	
	2021	3 707	36,2%	2 941	35,6%	79,3%	
	2022	3 374	37,0%	2 655	36,4%	78,7%	
	2023	3 217	36,6%	2 585	35,5%	80,4%	
	2024	3 828	36,7%	3 161	36,2%	82,6%	
Groupe 09 <i>Mécanique, génie mécanique, génie informatique, énergétique</i>	2020	1 154	29,7%	787	28,7%	68,2%	
	2021	1 191	28,0%	803	27,1%	67,4%	
	2022	1 120	31,2%	765	31,5%	68,3%	
	2023	1 012	28,0%	707	28,0%	69,9%	
	2024	1 195	28,1%	842	27,9%	70,5%	
Section 61	2020	369	33,1%	219	34,2%	59,3%	
	2021	434	31,3%	278	27,3%	64,1%	
	2022	401	31,4%	253	31,2%	63,1%	
	2023	352	28,1%	238	28,2%	67,6%	
	2024	456	25,4%	296	27,0%	64,9%	

Statistiques sur les concours – section 61

Maîtres de conférences								
	Année	Publiés (A)	Candidats (B)	% femmes	Ratio (B/A)	Pourvus	% femmes	% non pourvus
Ensemble des sections	2020	1 155	7 958	47,4%	6,9	1 104	44,8%	4,4%
	2021	1 106	8 508	47,2%	7,7	1 065	49,9%	3,7%
	2022	1 351	8 504	45,7%	6,3	1 270	39,1%	6,0%
	2023	1 567	8 230	45,0%	5,3	1 436	46,0%	8,4%
	2024	1 628	8 184	45,0%	5,0	1 487	44,0%	8,7%
Sciences	2020	409	2 958	34,1%	7,2	392	31,9%	4,2%
	2021	411	3 130	31,6%	7,6	392	36,0%	4,6%
	2022	518	2 905	31,8%	5,6	479	25,3%	7,5%
	2023	596	2 832	32,2%	4,8	528	30,3%	11,4%
	2024	677	3 055	33,9%	4,5	609	33,2%	10,0%
Groupe 09 <i>Mécanique, génie mécanique, génie informatique, énergétique</i>	2020	122	978	30,2%	8,0	113	31,9%	7,4%
	2021	123	1 087	27,2%	8,8	115	27,8%	6,5%
	2022	158	918	28,5%	5,8	144	23,6%	8,9%
	2023	184	856	29,3%	4,7	151	23,8%	17,9%
	2024	231	915	30,6%	4,0	202	26,7%	12,6%
Section 61	2020	35	377	32,4%	10,8	31	38,7%	11,4%
	2021	30	345	28,1%	11,5	29	31,0%	3,3%
	2022	42	294	27,2%	7,0	36	22,2%	14,3%
	2023	51	303	33,0%	5,9	41	26,8%	19,6%
	2024	73	357	31,4%	4,9	63	31,7%	13,7%

Quelques conseils : préparation du dossier

- Se référer de manière prioritaire aux **consignes de présentation données dans la note de(s) la section(s) visée(s)** (1 dossier par section)
 - bien penser à joindre **les pré-rapports des rapporteur.e.s**, pas uniquement le rapport de soutenance.
- **Contextualiser est utile**, voire **indispensable** :
 - **Enseignement** :
 - Bien indiquer le **nombre d'heures enseignées**, le **type d'enseignement**, les **intitulés des cours** (voire détailler le contenu de ceux-ci), le **public**.
 - Si l'expérience en enseignement n'a été menée que marginalement en lien avec la discipline de la section (par exemple dans le cas d'une thèse CIFRE), alors cela peut être compris des rapporteurs mais à condition d'**expliquer pourquoi dans le dossier**.
 - **Recherche : une liste de publications donnée juste sous la forme d'items à la suite n'est pas significative.**
Dans une liste de publications, il faut :
 - **Préciser sa contribution propre** en deux ou trois phrases
 - Expliquer **pourquoi on a publié à tel endroit** et en quoi c'est un lieu majeur/reconnu de la communauté, etc.
 - Détailler le principe sous-jacent à l'ordre des auteur.e.s : se souvenir en effet que les habitudes en termes d'ordre des auteur.e.s sont différentes en fonction des communautés (ordre alphabétique, le.a doctorant.e qui a le plus contribué en 1er.e auteur.e, etc.)

Quelques conseils : dépôt du dossier

- Bien choisir les **articles joints au dossier**
 - Qualif MCF : 3 articles max, et absolument inclure **au moins 1 article**
 - Papiers **acceptés** avec la contribution la plus significative
 - Si un papier a été accepté et pas encore publié (certains processus de publication prenant parfois plusieurs mois/années), il peut être inclus. Dans ce cas, bien penser à **joindre l'attestation d'acceptation**
 - Se rappeler que les rapporteurs des dossiers ne sont pas supposés aller consulter d'autres ressources que celles déposées dans le dossier de candidature.
- Bien vérifier la présence de toutes les pièces demandées pour ne pas risquer l'irrecevabilité (qui est prononcée en amont par le MESR - les rapporteurs n'accèdent au dossier qu'une fois la recevabilité confirmée par le MESR), par exemple le **PV de soutenance**
- **Traduction en français des pièces obligatoires *a minima*** (les articles scientifiques n'ont pas à être traduits, mais les rapports de soutenance ou rapports des rapporteurs doivent être traduits + mettre un résumé en français du papier)
- Joindre des **attestations des heures d'enseignement effectuées** et éventuellement des **lettres de recommandation**
- Si possible, **faire relire son dossier** par ses encadrant.e.s de thèse

Quelques exemples de choses... à ne pas faire !

- **Sur le volet recherche :**

- Tenter de faire passer :
 - Une publication dans un *workshop* satellite d'une grosse conférence comme une publication de la « *main track* » de la conférence (cacher le nom du workshop, mettre seulement le nom de la conférence « mère », ne pas mettre de sélectivité)
 - Un *tool paper/short paper* comme un article long dans la conférence du même nom
- Ne faire aucune mention des taux d'acceptation des papiers dans les conférences
- Mélanger les papiers acceptés et les papiers soumis
- Ne pas mettre les années des publications

- **Sur le volet enseignement :**

- Tenter de faire passer des heures étudiants par des heures équivalent TD (par exemple, un projet de 50h de travail étudiant annoncé comme étant 50h équivalent TD d'encadrement)
- Être flou sur les volumes d'heures enseignées (*que veut dire un simple descriptif sous la forme :*
2020-2022 : Programmation Python 30 heures niveau L1, pendant 2 ans de suite.
2019-2021 : Réseaux 30 heures niveau L3, pendant 2 ans de suite.
—> le candidat a-t-il enseigné au total 120 heures (30h chaque année) ou 60 heures ?)
- Pour les candidats aux frontières de domaines et qui, par exemple, demande une qualification en AGITSI : mettre génie électrique comme première compétence annoncée, Matlab comme premier langage de programmation maîtrisé...

ODIF survey (dec. 2024) of 2021 SPI PhD

36% of SPI PhD find their jobs in Hauts de France
41% of SPI PhD find academic jobs

	EG SPI	Ensemble des docteurs 2021 de l'I-SITE ULNE
Taux d'emploi ¹	93%	89%
Taux d'insertion ²	99%	94%
Part d'emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure ³	100%	98%
Part d'emplois à durée indéterminée ³	79%	73%
Part d'emplois à temps plein ³	98%	94%
Part d'emplois localisés dans les Hauts de France ³	36%	41%
Part d'emplois dans le monde académique ^{3 et 4}	41%	47%
Part de postdoc ou CDD scientifique ³	14%	16%
Salaire/revenu net mensuel médian avant imposition (primes comprises) des emplois à temps plein localisés en France	2 693 €	2 697 €

ODIF survey (dec. 2024) of 2021 SPI PhD

- **64% of SPI PhD find jobs in private sector**

	EG SPI	Ensemble des docteurs 2021 de l'I-SITE ULNE
Privé	64%	45%
Public	35%	51%
Associatif	1%	4%
	100%	100%

ODIF survey (dec. 2024) of 2021 SPI PhD

- **14% Post-doc, 46% engineer**

Répartition par catégories d'emplois

	EG SPI	Ensemble des docteurs 2021 de l'I-SITE ULNE
Enseignants-chercheurs titulaires	16%	20%
Enseignants chercheurs contractuels (dont ATER)	4%	4%
Chercheurs titulaires et assimilés	7%	6%
Post-doctorants	14%	16%
Chercheurs contractuels (hors postdoc)	1%	1%
Autres enseignants (supérieur, secondaire, primaire)	4%	7%
Cadres de la fonction publique	4%	8%
Ingénieurs et cadres techniques	46%	30%
Autres cadres (hors FP)	4%	6%
Professions intermédiaires	-	2%
	100%	100%

ODIF survey (dec. 2024) of 2021 SPI PhD

- **62% of jobs with foreign language**
- **77% scientific jobs, 44 % with publications**

Indicateurs sur les emplois occupés

	EG SPI	Ensemble des docteurs 2021 de l'I-SITE ULNE
Part d'emplois avec activités de recherche	77%	71%
Part d'emplois avec productions scientifiques (publications, brevets, actes de congrès...)	44%	53%
Part d'emplois nécessitant la pratique hebdomadaire d'une langue étrangère	62%	63%

- **More details at**
- <https://edmadis.univ-lille.fr/apres-le-doctorat/poursuite-de-carriere>